Guillestre, le 22 septembre 2023

*Affaire suivie par : Laetitia PRAS*

*Directrice services affaires sociales et services de proximité*

*06 49 00 43 11*

*laetitia.pras@comcomgq.com*

**Communiqué de presse : Guillestrois-Queyras – L’aide aux familles pour les transports scolaires est reconduite**

**Le Conseil communautaire du Guillestrois-Queyras a décidé en sa séance du 21 septembre 2023 de reconduire pour l’année 2023/2024 l’aide aux familles pour les transports scolaires.**

Depuis 2018, la Communauté de communes du Guillestrois-Queyras (CCGQ) apporte une aide aux familles du territoire pour les transports scolaires, au titre de sa compétence en matière d’action sociale.

Pour la rentrée 2023/2024, cette action en faveur des élèves des écoles primaires, des collèges et lycées est renouvelée.

Sur la base de la grille tarifaire des transports scolaires 2023/2024 fixée par La Région SUD, cette aide aux familles sera attribuée comme suit :

* **Paiement par les familles du plein tarif à 90 euros par élève**

La participation de la CCGQ est de 60 euros par élève.

* **Paiement par les familles du tarif réduit à 45 euros par élève (familles dont le Quotient Familial > 700)**

La participation de la CCGQ est de 30 euros.

Cette aide sera versée aux familles, dès lors qu’au moins un des deux parents y réside à l’année. La participation sera également attribuée aux familles dites saisonnières et sera calculée, le cas échéant, au prorata du tarif appliqué par la Région.

Le versement de cette aide est conditionné à la remise par les familles concernées des justificatifs nécessaires auprès du **secrétariat de mairie de la commune de résidence avant le 31 décembre 2023** (formulaire de demande accompagné des justificatifs d’inscription et de paiement auprès de la Région SUD, justificatif de domicile datant de moins de 3 mois, RIB).

**Aucune demande d’aide ne sera traitée passé ce délai.**

L’aide sera versée au plus tard le 31 mars 2024.

**Les élus communautaires souhaitent, par ce geste, apporter un soutien aux familles compte-tenu des difficultés qu’elles peuvent rencontrer dans ce contexte économique inflationniste.**